

La chasse est-elle une menace pour la nature en Europe ?

Messages importants

1. La FACE a soigneusement étudié les comptes rendus soumis par les États membres à la Commission Européenne à propos de la mise en oeuvre des directives nature pour la période 2013-2018.
2. La chasse n'entre que pour une proportion extrêmement faible dans les menaces et pressions sur les habitats et les espèces concernées par la directive habitat.
3. La moitié des espèces d'oiseaux sur lesquelles la chasse a une pression élevée sont des espèces dont la population et l'évolution sont bonnes.
4. La destruction des habitats due à l'agriculture et à l'urbanisation sont les principales menaces pour les oiseaux.
5. Pour les grands carnivores les menaces sont le braconnage et le morcellement des territoires dû à l'augmentation des infrastructures.
6. La nature sauvage subit de nombreuses attaques en Europe mais les chasseurs sont des acteurs clés dans la conservation des oiseaux et des grands carnivores.



FACE - European Federation
for Hunting and Conservation
www.face.eu



Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor CINEA can be held responsible for them.

Introduction

La biodiversité en Europe est confrontée à des pressions et des menaces croissantes, principalement dues aux activités humaines. Dans une étude sur la cartographie des pressions humaines sur la biodiversité à travers la planète, Bowler et al. (2020) ont constaté que l'Europe est l'une des régions confrontées aux intensités cumulées les plus élevées sur plusieurs facteurs de pression. Quantifier le changement de la biodiversité et identifier les causes sous-jacentes de ces changements sont des exigences fondamentales de la conservation (Bowler et al., 2020, Isbell et al., 2017 ; Tittensor et al., 2014). Par conséquent, la FACE accueille favorablement le processus de signalement dans le cadre des directives sur la nature comme une référence importante pour évaluer les pressions et les menaces. Il fournit, en effet, une bonne base pour comprendre quelles pressions et menaces sont prédominantes afin d'aider à fixer les priorités. Cela revêt une importance cruciale dans le cadre du dialogue actuel sur la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2030. Une analyse à mi-parcours des progrès de la convention sur la diversité biologique (CBD) "Aichi Targets" a révélé que, bien que montrant des améliorations dans plusieurs secteurs (par exemple, les quatre indicateurs de gestion durable ont évolué de manière positive), des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour réduire les pressions, en particulier pour des facteurs tels que la perte d'habitat (Tittensor et al., 2014). La même étude a conclu que malgré une reconnaissance et des efforts croissants face à la crise de la biodiversité, une amélioration était peu susceptible d'apparaître. On peut néanmoins espérer des résultats positifs de ces efforts sur la biodiversité au fil du temps mais il faudra peut-être des années pour que les actions se traduisent en changements mesurables (Bullock et al., 2011).

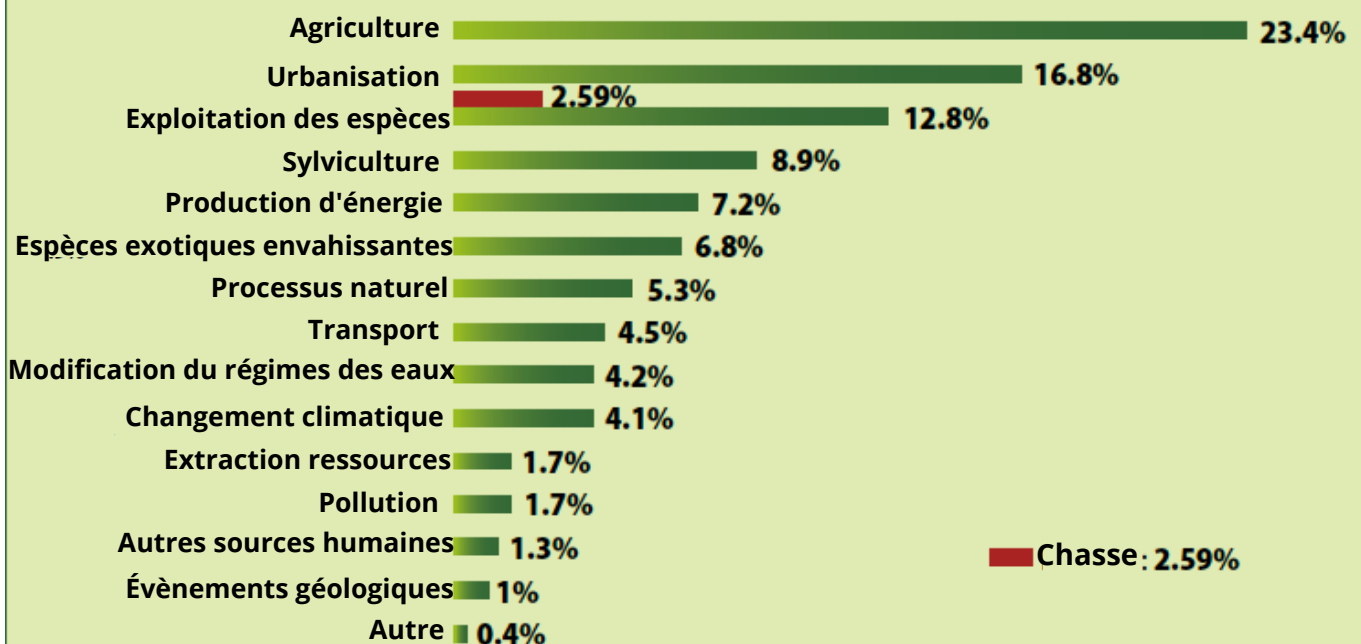
C'est dans ce contexte que la FACE a soigneusement évalué les données fournies par les États membres couvrant la période 2013-2018 afin de clarifier les pressions importantes qui affectent certaines espèces d'oiseaux (en particulier celles répertoriés à l'annexe II (chassable) de la directive Oiseaux) et les grands carnivores en Europe.



Quelles sont les pressions signalées par les États membres pour les oiseaux ?

L'agriculture et l'urbanisation sont les deux menaces les plus signalées pour les espèces d'oiseaux, 23,4 % et 16,8 %, respectivement. L'exploitation des espèces n'arrive qu'en troisième position et représente 12,8% des signalements. Il est important de souligner que la catégorie "Exploitation" regroupe 27 sous-catégories, y compris le braconnage, les prises accessoires, pressions exercées sur les eaux marines et douces par l'aquaculture et la chasse. Au total, la chasse ne représente que 2,59 % de toutes les pressions élevées signalées pour toutes les espèces d'oiseaux.

Les principales menaces subies par les espèces d'oiseaux

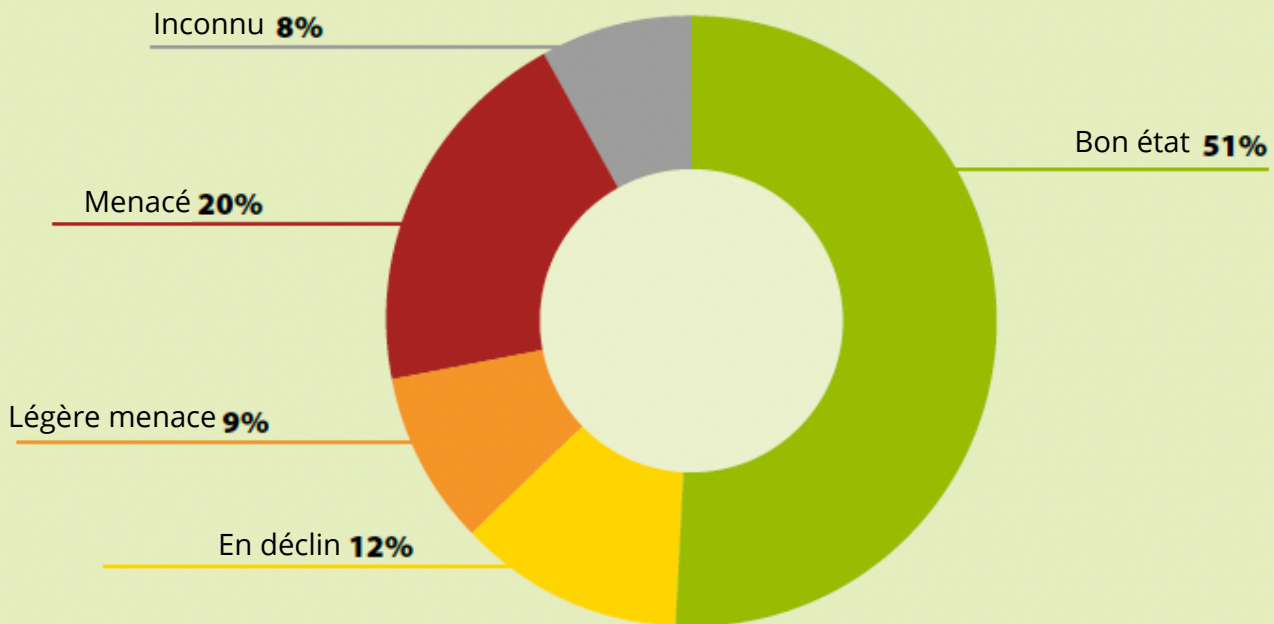


La plupart des rapports des États membres mentionnant la chasse comme une pression importante sur les oiseaux concernaient des espèces d'oiseaux, qui ne sont pas chassables (c'est-à-dire les oiseaux inscrits à l'annexe I de la directive Oiseaux ou les oiseaux hors annexe). Seulement 35 % des rapports concernaient des espèces chassables.

Le taux le plus élevé de signalement de la chasse comme une pression de haut rang pour les espèces d'oiseaux concerne les périodes d'hivernage et de migration uniquement, excluant ainsi la saison de reproduction. Avec cette sélection, «l'exploitation des espèces» était la principale catégorie de pression signalée (22,8 %), suivie de près par l'urbanisation (21,4 %) et l'agriculture (17,5 %). Pour la migration et l'hivernage, la principale activité signalée comme exerçant une forte pression est le braconnage, représentant 7,8 % de tous les signalements, et la chasse, représentant 6,7 %.

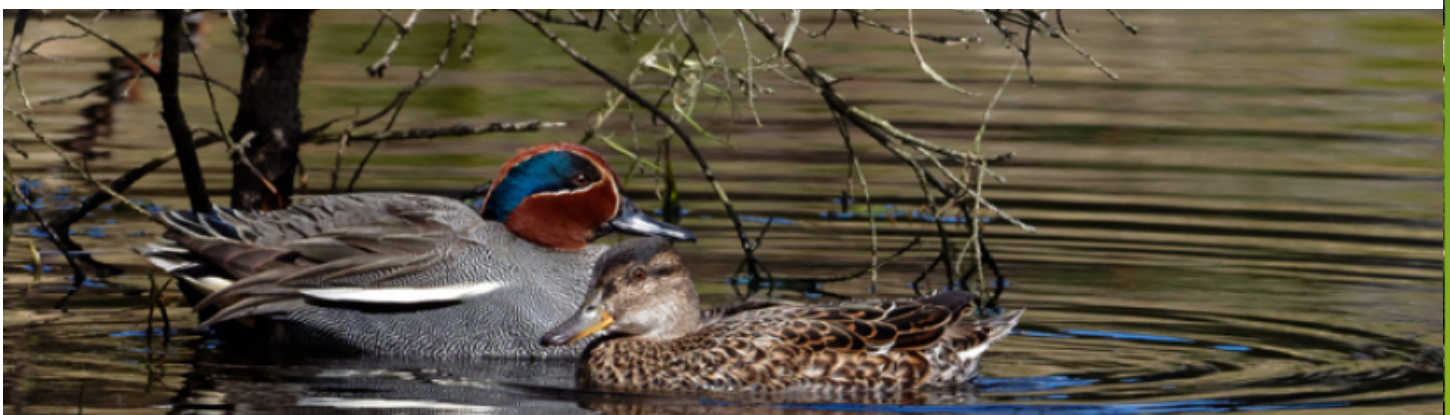
Cependant, sur ces 6,7 %, environ la moitié des espèces pour lesquelles la chasse a été signalée comme exerçant une pression élevée sont des espèces affichant un statut favorable et des tendances positives au sein de l'UE. Il est important d'ajouter que les rapports précisent que des pressions importantes sont peu probables pour ces espèces et il est donc très douteux qu'elles devraient être signalées. Il s'agit d'une orientation logique car les pressions ayant des conséquences importantes sont définies comme des pressions ayant un impact direct important ou une influence immédiate sur la taille de la population ou la répartition des espèces à l'échelle de l'État membre (c'est-à-dire une baisse importante). Il est donc étrange que la chasse ait été signalée comme une pression significative pour avec telles augmentations des populations. Cela souligne l'importance et la nécessité de fournir des justifications pour ces rapports, ce qui est actuellement facultatif dans les formats de rapport.

Statut des espèces migratoires ou hivernantes pour lesquelles la chasse a été signalée comme exerçant une pression importante

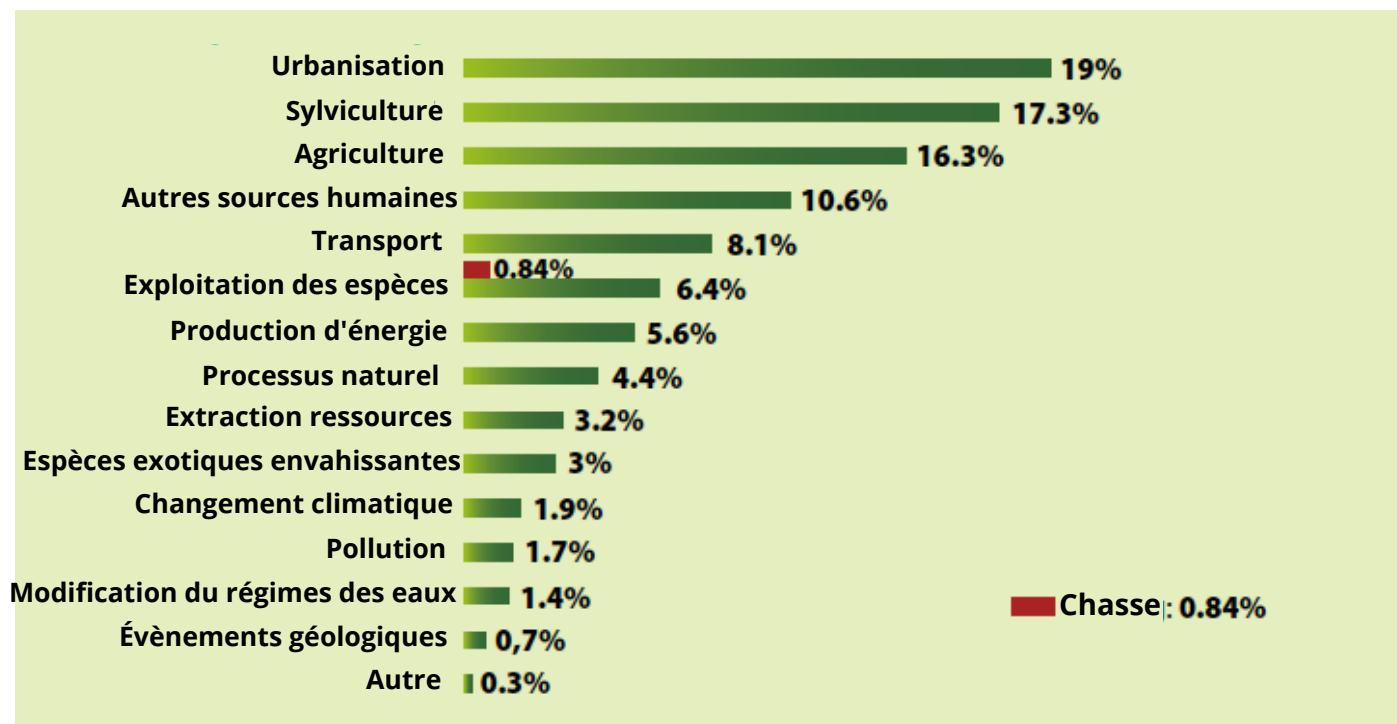


De plus, les espèces pour lesquelles la chasse a été le plus fréquemment signalée sont celles dont l'état des populations et les tendances sont bons. Étonnamment, l'espèce pour laquelle la chasse a été la plus signalée est l'oie cendrée, dont les effectifs et les perspectives sont bons au sein de l'UE. Il est donc peu probable que la chasse représente une pression pour cette espèce. En fait, un plan international de gestion par espèce (ISSMP) a même été établi par l'AEWA (Accord sur les oiseaux aquatiques d'Afrique et d'Eurasie) en réponse à la croissance de la population d'oies cendrées pour atténuer ses pressions sur l'agriculture, la sécurité aérienne et les réseaux écologiques dans le cadre de la Plate-forme de gestion de l'oie européenne (EGMP). Parmi les autres espèces pour lesquelles la chasse a été la plus signalée, citons le Canard colvert, le Canard chipeau et le Grand Cormoran. Il est également important de souligner que le cormoran n'est pas chassable, mais fréquemment géré par les États membres faisant l'objet d'une dérogation pour réduire les conflits (par exemple, avec la pêche).

Dans les discussions sur le fait de savoir si la chasse est une nuisance sur la nature, il est pertinent de prendre en compte l'investissement des chasseurs dans des actions de conservation dans toute l'Europe. Plus précisément, alors que les pressions provenant de la chasse sont faibles sur certaines espèces d'oiseaux, l'investissement personnel des chasseurs dans la conservation peut bénéficier à un large éventail d'espèces chassables et non chassables, apportant des résultats positifs. Les chasseurs sont continuellement actifs dans les actions de conservation des oiseaux et de leurs habitats, en particulier en ce qui concerne les zones humides et les terres agricoles, comme le montre le rapport du Manifeste pour la biodiversité de la FACE 2021. Une grande variété d'actions en faveur des espèces d'oiseaux sont menées par les chasseurs, notamment la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) ce qui permet d'améliorer les conditions de reproduction du gibier d'eau.



Quelles sont les menaces rapportées par les États membres pour les grands carnivores ?



Pour les grands carnivores, la chasse représente une très faible part des pressions de haut rang signalées. Elle n'a été rapportée que dans 9% des cas pour le loup et 7% pour le lynx. La chasse n'a pas été signalée pour l'ours brun ou le glouton comme une pression de haut rang.



Loup

9%



Ours

0%



Lynx

7%



Glouton

0%

Lors de l'analyse des pressions de haut rang pour le loup, 34 % sont de nature illégale comprenant l'abattage/le tir illégal (23%) et l'empoisonnement (11%). Les pressions liées au transport (20 %) et à l'agriculture (15 %) étaient également prédominantes. Pour l'ours brun, l'agriculture (20%), le transport (20%) et les processus naturels tels que la réduction de la fécondité ou la génétique (12,5%) étaient les trois pressions les plus rapportées. Les tirs illégaux représentent 10 % de toutes les pressions de haut rang. De 1971 à 2006, 17 projets de réintroduction et de transfert de lynx ont été menés en Europe. Jusqu'à aujourd'hui, nombre de ces populations réintroduites sont fragmentées et souffrent d'une faible diversité génétique et de consanguinité. Cela se reflète dans les rapports puisque le transport (28,6%) et les processus naturels (20,9%) étaient les deux menaces principales. Les tirs illégaux représentent 9,3 % des pressions. Le glouton est l'espèce de grand carnivore la plus rare d'Europe et une seule pression de haut rang a été signalée une fois : "tirer illégalement". En 2021, 1 029 à 1 124 individus ont été dénombrés en Suède et en Finlande. Pour les grands carnivores, les voies de transport sont considérées par les États membres comme l'une des principales pressions sur la viabilité à long terme de l'espèce. Le développement d'infrastructures de transport, telles que les autoroutes ou les voies ferrées est l'un des principales raisons de la fragmentation de l'habitat, de la perte de connectivité écologique et de collisions avec la faune. De même, l'abattage illégal ou le piégeage sont des pressions majeures pour la survie et le rétablissement des populations de grands carnivores et surtout pour les populations de loups. Le manque de tolérance sociale et d'acceptation envers les grands carnivores a un fort impact sur la réussite de la coexistence. Les scientifiques ont montré que le facteur limitant de la conservation des grands carnivores en Europe n'est pas la disponibilité de l'habitat, mais des facteurs tels que l'acceptation humaine et des politiques favorables. Les chasseurs ont été et seront toujours des acteurs clés dans la conservation et la gestion des grands carnivores en Europe. La FACE promeut l'importance des chasseurs dans la conservation, la gestion et le suivi des grands carnivores à travers l'Europe, contribuant ainsi à l'importante collecte de données sur la reproduction, la distribution et la densité de ces grands carnivores aux niveaux régional et local. Cela facilite leur conservation, améliore la coexistence et garantit que la conservation et la gestion des grands carnivores sont durables. Les collectivités locales doivent être impliquées et soutenir les processus et les plans de gestion. Le Manifeste de la Biodiversité de la FACE rassemble une variété de projets de la communauté des chasseurs sur la conservation des grands carnivores.

Conclusions

La chasse est souvent décrite à tort comme exerçant une pression majeure sur la nature sans une évaluation minutieuse des données. Comme démontré par les États membres dans leurs rapports sur les pressions et les menaces au titre des directives sur la nature (couvrant la période 2013 - 2018), **il est clair que la chasse n'exerce pas une pression significative sur la biodiversité** européenne. Au total, cela ne représente que 0,66 % de toutes les pressions signalées. Si le prélèvement fait partie de l'activité de chasse, il est souvent marginal par rapport à la taille des populations, comme le montre les analyses des tableaux de chasse. Il faut aussi prendre en compte les actions de conservation mises en oeuvre par les chasseurs tout au long de l'année. Le Manifeste pour la biodiversité de la FACE souligne cette grande variété d'actions menées par les chasseurs, qui profitent à la biodiversité à travers l'Europe



FACE - European Federation for Hunting and Conservation
www.face.eu